

- 
- P 2 **Edito**
par Florent Lupi
- P 3 > 5 **Actualités**
Aide à l'investissement : PCAE //
37^e foire de la Saint-Valentin
- P 6 > 7 **Du nouveau sur
les bulletins de salaire :**
Le prélèvement à la source

- P 8 > 10 **Les bonnes pratiques
de traite en
élevage caprin**

P 11 **Annonces**

P 12 **Agenda**



Mesdames, Messieurs, chers amis éleveurs,

L'année 2019 marque un tournant dans la structuration des élevages de taureaux de Raço di Bioù appelés Manades : les trois associations d'éleveurs historiques se sont fédérées le 11 janvier à Méjanas. La nouvelle Fédération des Manadiers (FDM) compte 107 manades qui se consacrent à l'élevage du taureau de race Camargue destiné en premier lieu à la Course Camarguaise puis au travail traditionnel tels que les Abrivado et Bandido qui font battre le cœur des fêtes votives : les VOTO en provençal. Les Manades occupent un vaste territoire englobant deux régions : Provence-Alpes-Côte d'Azur et Occitanie.

Des Alpilles à la Plaine de la Crau, de la Camargue à la petite Camargue en passant par l'arrière pays languedocien, les manadiers de Taureaux et Chevaux Camargue ont un rôle majeur dans les domaines culturel, sportif et environnemental. En effet, les retombées économiques autour des Chevaux et Taureaux Camargue lors des Courses Camarguaises, Abrivado et Bandido sont évaluées à 50 millions d'euros. Le culte lié au Taureau Camargue fortement ancré dans notre terroir lui confère une identité et rôle sociétal puissant.

La pratique extensive des élevages de Taureaux et Chevaux Camargue engendre des externalités qui enrichissent la biodiversité particulièrement, des zones humides naturelles sensibles classées à l'UNESCO. Néanmoins, les Manades sont confrontées à des contraintes. D'une part, sur le plan agricole par la valorisation d'une viande de qualité labélisée AOP Taureaux de Camargue qui reste à améliorer puis l'inadéquation avec la Politique Agricole Commune qui ne soutient pas suffisamment l'élevage extensif et traditionnel. D'autre part, les zones d'élevage sont soumises aux contraintes du dérèglement climatique.

La démarche de la FDM est de structurer et coordonner la filière pour permettre un développement harmonieux des manades. Elle s'assurera du rôle central du Taureau dans la culture camarguaise. Il s'agira de bâtir des projets d'avenir dans les domaines de l'agritourisme ou la valorisation de la viande. La Fédération des Manadiers s'inscrit pleinement dans "l'esprit Bovin 13" qui est le trait-d'union entre promotion des élevages du terroir et pratiques d'avenir optimisent le fonctionnement de nos exploitations.

Florent Lupi
Président
de la fédération
des manadiers



Aide à l'investissement : PCAE

Un unique appel à propositions est lancé en 2019 pour le Plan pour la compétitivité et l'adaptation des exploitations agricoles (PCAE).

▶ LES 3 DÉCLINAISONS DU PCAE SONT :

- **Dispositif 4.1.1** : Investissements dans les exploitations d'élevage
- **Dispositif 4.1.2** : Investissements dans les exploitations des filières végétales
- **Dispositif 4.1.3** : Investissements dans la performance énergétique des exploitations agricoles

▶ LES DOSSIERS DEVRONT ÊTRE TRANSMIS COMPLETS À LA DDTM 13 AU PLUS TARD LE :

- **29 MARS 2019** pour les dispositifs 4.1.1 et 4.1.3
- **13 MAI 2019** pour le dispositif 4.1.2

! ATTENTION,

nous rappelons aux éleveurs intéressés à **déposer un dossier**, qu'aucun devis ne doit être signé avant le dépôt auprès de l'administration. Tous travaux entamés avant la demande de subvention ne seront pas financés dans le cas où le dossier serait retenu.

Référente : **Audrey SEIGNER**

VOUS POURREZ TÉLÉCHARGER
LES FICHIERS CORRESPONDANTS À CHACUN
(NOTICE + FORMULAIRE + APPEL À
PROPOSITIONS) SUR LE SITE DE LA DDTM 13 :
[WWW.BOUCHES-DU-RHONE.GOUV.FR/
LAYOUT/SET/PRINT/POLITIQUES-PUBLIQUES/
AGRICULTURE-FORET-ET-DEVELOPPEMENT-
RURAL/AGRICULTURE/MODERNISATION-ET-
MISES-AUX-NORMES](http://WWW.BOUCHES-DU-RHONE.GOUV.FR/LAYOUT/SET/PRINT/POLITIQUES-PUBLIQUES/AGRICULTURE-FORET-ET-DEVELOPPEMENT-RURAL/AGRICULTURE/MODERNISATION-ET-MISES-AUX-NORMES)

Vous y trouverez aussi **les informations** concernant les bénéficiaires potentiels, l'éligibilité et la sélection des projets, sur l'appréciation du caractère raisonnable des coûts présentés, et sur la clause de non-démarrage des travaux.





37^e foire de la Saint-Valentin

*La traditionnelle foire de la Saint-Valentin a eu lieu le mercredi 13 février au foirail de Saint-Martin-de-Crau. Chaque année, un concours "Mérinos d'Arles" est organisé par la FDO 13 en partenariat avec l'OS ROSE et la mairie de St Martin afin de récompenser le travail des éleveurs de cette race emblématique du Sud Est de la France. **Nouveauté cette année, les Jeunes Agriculteurs ont organisé un concours d'agneaux d'engraissement.***



19 éleveurs ovins ont répondu présents cette année au concours engageant avec eux **près de 200 animaux**. Les critères sont basés sur la qualité lainière, la conformation ainsi que la correspondance avec le standard de la race. L'OS ROSE complétait également ce concours en récompensant les meilleurs agneaux en entrée de centre d'élevage ainsi que la valeur laitière des animaux. Autre nouveauté cette année, le bélier le plus lourd a également été récompensé avec un animal pesant 105 kg. De nombreux éleveurs ont été primés pour leur travail.

▶ DURANT TOUTE LA MATINÉE, PLUSIEURS ANIMATIONS SE SONT SUCCÉDÉES TELLES QUE :

- ✓ **Vente de béliers**
- ✓ **Concours "Ane de Provence"** sous le contrôle du Haras d'Uzès
- ✓ **Présentation de chèvres du Rove**
- ✓ **Démonstration de chiens de bergers de Crau**

▶ LA MRE ET LA COOPÉRATIVE AGNEAU SOLEIL ONT CRÉÉ CETTE ANNÉE ENCORE UN PÔLE ÉLEVAGE AVEC 4 ATELIERS TECHNIQUES DONT LES THÈMES ÉTAIENT LES SUIVANTS :

- ✓ Le sanitaire
- ✓ Démonstration de matériel de pesée et de contention
- ✓ Choix du bélier
- ✓ Notation d'Etat Corporel des animaux



Cette foire reste l'un des plus importants rassemblements d'ovins, caprins et équins du département mais aussi de la région puisque nous accueillons chaque année des éleveurs du Vaucluse et de la Drôme.



Cette foire appréciée des éleveurs est également un **lieu de rencontre, de partage et d'échanges de connaissances privilégié** pour ces passionnés du monde agricole.





Du nouveau sur les bulletins de salaire : le prélèvement à la source

*Depuis janvier 2019, le prélèvement à la source a fait son apparition sur les bulletins de salaire. En pratique, pour les entreprises privées, la mise en œuvre est simplifiée grâce au déploiement de la déclaration sociale nominative (DSN), généralisée à l'été 2017. Pour mettre en œuvre le prélèvement à la source, quelques données sont ajoutées à la DSN mensuelle. La base de calcul du prélèvement à la source est **le salaire net imposable**, qui figurait déjà sur les bulletins mensuels de paye.*

► COMMENT SONT TRANSMIS LES TAUX DE PRÉLÈVEMENT ?

La transmission par l'administration aux entreprises du taux applicable à chaque salarié passe par la **DSN**. Les données de la DSN nécessaires au calcul de l'impôt étaient déjà transmises à la **Direction générale des Finances publiques (DGFiP)**, ceci afin notamment de renseigner les déclarations de

revenus pré-remplies. Aujourd'hui, la DGFiP reçoit donc également les données relatives au prélèvement à la source. Les entreprises qui utilisent la DSN reçoivent des informations de la part des opérateurs de la DSN via un "flux retour", dit compte-rendu métier. Ce flux retour est utilisé par la DGFiP pour transmettre, pour chaque salarié, le taux de prélèvement à la source qui doit être appliqué le mois suivant.

▶ **QUEL EST LE RÔLE DE L'ENTREPRISE ?**

Dans le cas général, l'entreprise a trois obligations :

- ▶ **appliquer le taux transmis par la DGFIP.** L'entreprise n'a pas à appliquer de taux de manière rétroactive. Pour toute réclamation sur son taux, le salarié s'adresse directement à la DGFIP ;
- ▶ **retenir le prélèvement à la source sur le salaire net à verser au titre du mois M**, en appliquant le taux au salaire net imposable ;
- ▶ **reverser en M+1 à la DGFIP les prélèvements à la source du mois M.**

▶ **QUE SE PASSE-T-IL EN CAS D'ERREUR DE L'EMPLOYEUR ?**

La détermination du taux incombe à la seule administration fiscale : les risques d'erreurs de calcul du prélèvement par l'employeur lors du paiement du salaire sont donc limités puisque le revenu net imposable est déjà connu. **Si les entreprises se trompent** lors

du calcul du prélèvement ou lors du reversement du prélèvement à l'administration fiscale, **elles sont responsables comme elles l'étaient déjà** pour les cotisations sociales salariales précomptées pour le compte de leurs salariés.

▶ **UN JEUNE REJOINT MON ENTREPRISE, C'EST SON PREMIER EMPLOI, QUEL TAUX VA-T-IL AVOIR ?**

Si l'administration fiscale n'a pas pu transmettre le taux de prélèvement à l'employeur (*par exemple, pour une personne qui commence à travailler, ou les intérimaires, ou encore les jeunes à la charge de leurs parents*), c'est le taux non personnalisé qui s'applique au salaire dans un premier temps.

Ce barème correspond au revenu d'un célibataire sans enfant, et il est intégré dans les logiciels de paye.

———— **Pour plus de renseignements** ————
n'hésitez pas à contacter la DGFIP.





Les bonnes pratiques de traite en élevage caprin

En ce début de nouvelle saison laitière chez les fromagers, il est important de faire un point sur les bonnes pratiques de traite. **La traite est une source de plusieurs risques pouvant altérer la mamelle et la qualité du lait :**

RISQUES À ÉVITER... POUR DES MAMELLES EN BONNE SANTÉ ET UN LAIT DE QUALITÉ :

-  **AGRESSION** ▶ Dégradation du sphincter du trayon, barrière naturelle contre la transmission
-  **CONTAMINATION** ▶ Dépôt de bactéries sur la peau du trayon
-  **TRANSMISSION** ▶ Pénétration des bactéries dans la mamelle

Voici les différents points clés au cours des principales étapes de la traite auxquels il faut être attentif pour éviter ces risques :

▶ À LA POSE DES FAISCEAUX TRAYEURS...

MÂTRISER LA POSE DES FAISCEAUX TRAYEURS :

- ✓  **Ralentir la pose des gobelets... pour gagner du temps :**

Dans la précipitation, un trayon peut se retrouver plié à l'intérieur du manchon lors de la pose. Le lait ne peut alors pas s'écouler correctement.

Le gobelet doit rester reposé, ce qui implique une perte de temps et peut léser le trayon s'il est resté trop longtemps plié.



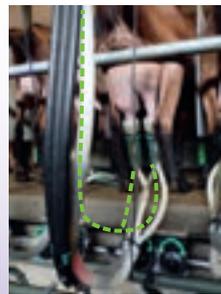
- ✓   **Bien positionner le faisceau trayeur sous la mamelle :**

Pour **éviter les entrées d'air** causées par un mauvais positionnement des gobelets trayeurs. Pour un positionnement optimal, **utiliser les filins de maintien** (ficelles) et/ou s'assurer que les tuyaux longs à lait sont de la bonne longueur.

-  **Astuce :** la position du collecteur ne doit pas tirer sur les gobelets.

 Gobelets trayeurs qui tirent sur les trayons à cause de la longueur excessive du TLL.

----- Position optimale



► ...PENDANT LA TRAITE...

ÉVITER LES MANIPULATIONS :

- ✓  **Éviter l'égouttage pour sécuriser la traite :**

Souvent pratiqués pour recueillir plus de lait, le massage et/ou l'égouttage des mamelles en fin de traite par le trayeur **perturbent surtout le vide sous le trayon**, ce qui peut provoquer des reflux de lait. Les quelques millilitres de lait résiduel seront récupérés à la prochaine traite.



- ✓  **Rebrancher : nécessité ou acharnement ?**

Les mamelles de chèvres se "regonflent" rapidement après la traite. Les traire à nouveau (ou repasse) peut être tentant. Dans la majorité des cas, peu de lait s'écoule, cela engendre une **surtraite** qui peut être conséquente.

Habituez vos primipares à une traite sans manipulation et elles vous donneront tout leur lait en une seule fois !

► ...EN FIN DE TRAITE :

TERMINER LA TRAITE VITE MAIS EN DOUCEUR :

- ✓  **Éviter la surtraite :**

Sans que l'on s'en doute, **la surtraite est encore souvent observée en élevage**. En dépose manuelle, celle-ci est souvent liée à l'organisation (trop de tâches à gérer...)

ou à un nombre inadapté de postes par trayeur. Les chèvres les plus touchées sont les primipares et celles en fin de lactation. Restez vigilant même avec un dispositif de dépose automatique des faisceaux trayeurs. Un dépôt de calcaire ou de pierre de lait sur les capteurs, du fait d'un **nettoyage insuffisant**, est souvent à l'origine d'un défaut de fonctionnement.



Astuce : pour savoir si vous êtes concerné, demandez à une personne extérieure de venir observer la fin de traite pendant que vous trayez.

- ✓  **Coupez le vide avant de déposer les trayons :**

Les **valves automatiques de faisceaux**, dont sont souvent équipés les gobelets trayeurs, **ne remplacent pas un système de coupure du vide**. Sans dépose automatique des faisceaux trayeurs, assurez-vous que vos postes de traites sont équipés d'un système manuel coupure du vide (clapet ou pince). **Ne retirez les gobelets des trayons qu'une fois le vide coupé sous les trayons.**



Astuce : si la pince est dure à manipuler, vous pouvez ne l'actionner que partiellement, de façon à ce que le tuyau soit pincé pendant le retrait des gobelets trayeurs.





Les bonnes pratiques de traite en élevage caprin

REPÈRES

SUR LA PHYSIOLOGIE DES CHÈVRES

La chèvre donne rapidement son lait, du fait de sa grande citerne mammaire (70% du lait, contre 30% en bovin).

Elle donne son lait en un peu plus de deux minutes. Cette moyenne varie d'une chèvre à l'autre, du fait notamment de la tonicité du sphincter et de la production.

SÉLECTIONNER LES MAMELLES POUR FACILITER LA TRAITE :

Toutes les mamelles ne sont pas aussi bien adaptées à la traite mécanique. **Selon la morphologie mais aussi la capacité du trayon à se déformer pendant la traite, l'interface manchon-trayon va être plus ou moins étanche, et donc plus ou moins propice aux entrées d'air.** Parmi les manchons existants sur le marché, certains sont plus ou moins larges, il est donc possible d'adapter les manchons aux mamelles de votre troupeau.



Néanmoins, pour y parvenir, encore faut-il avoir un troupeau dont les mamelles soient homogènes. Pour cela, la génétique peut vous aider à améliorer les mamelles de vos chèvres, via l'Index Morphologique Caprin (IMC). Par ailleurs, des travaux de l'INRA Gen PhySe montrent que **les mamelles sensibles aux mammites ont par exemple tendance à avoir une position du plancher plus basse ou une forme davantage en poche.**

Les faisceaux trayeurs sont alors plus difficile à positionner correctement sur ces mamelles (basses ou en poche).

Travailler sur la conformation de la mamelle est donc favorable à la santé de la mamelle et à une bonne qualité de la traite. Alors, n'hésitez plus et pensez à prendre en compte la conformation dans vos choix de sélection et de réformes.

Source : "Les bonnes pratiques de traite en élevage caprin" - Septembre 2018 - Institut de l'Élevage

Pour aller plus loin : http://idele.fr/no_cache/recherche/publication/idelesolr/recommends/dossier-traite-caprine.html

Divers

- Cherche à prendre en garde pour estive en Savoie 1300 à 1500 brebis
☎ 06 43 55 52 32
- Cherche 1000 brebis pour alpage à Saint-Rémy de Maurienne du 15 juin au 15 octobre 2019. Prime et location à débattre.
☎ 04 79 32 30 03 | M. RACT Gilbert
(appeler le soir)
- Cherche à placer 250 brebis en montagne pour l'été 2019
☎ 06 73 77 63 96
- Cherche estive pour 350 brebis
☎ 06 80 57 56 92 | Eric Gautier
- Couple de bergers cherche chien(s) de travail en prêt de juin à octobre ou d'avril à octobre (voire plus selon besoins)
☎ 06 51 18 03 49 | Sara
06 77 40 29 61 | Pierre

Animaux

- Bouc Anglo Nubien né en septembre 2018 à réserver et chèvre Anglo Nubienne née en janvier 2017 à vendre. S'adresser à Mme Lahaye Haras du Paty 13123 Albaron
☎ 06 09 07 54 85

- Vends 450 brebis tout âge dont 270 pleines et 15 béliers
☎ 04 94 80 60 07 | 06 83 06 28 34
- A vendre 100 brebis pleines
☎ 06 08 23 63 08
- Vends 160 brebis Mérinos d'Arles et croisées. Prix à fixer
☎ 04 75 27 33 39 | 06 74 49 21 17 |
M^{me} Marie-Thérèse Leroy (Drôme)
- Vends bouc IA et chevrettes issue de mère IA naissance février 2019. Élevage adhérent contrôle laitier et capgènes
☎ 06 87 55 49 74 | mail gacchiari@hotmail.fr
- Donne 2 chiots mâles croisés Border collie/Beauceron/Berger de Crau. Bonne aptitude au travail
☎ 06 37 51 98 59 | Didier
- Donne un chiot Beauceron sevré, pas de double ergot
☎ 06 28 55 87 70 | Mas Thibert

Pâturage

- Cherche berger avec petit troupeau pour éco-pâturage péri-urbain en Arles (pont Van Gogh). Projet porté par la ville surfaces exploitables à discuter selon besoins
☎ 06 95 65 65 64 | Emilie Delerue





Agenda

- **13 JUIN :**
- Formation biosécurité en élevage porcin animé par Dr Laure EON - GDS13

Chambre d'agriculture	Maison des Agriculteurs 22, Av. Henri Pontier 13626 Aix-en-Provence	☎ 04 42 23 06 11 📍 04 42 63 16 98	accueil@bouches-du-rhone.chambagri.fr www.paca.chambres-agriculture.fr
Bovin 13	//	☎ 04 42 23 86 35 📍 04 26 03 12 83	s.attias@bouches-du-rhone.chambagri.fr www.bovin13.com
GDS 13	//	☎ 04 42 96 95 72 📍 04 26 03 12 83	gdsbdr@yahoo.fr
Syndicat Caprin	//	☎ 04 42 23 86 45 📍 04 26 03 12 83	a.seigner@bouches-du-rhone.chambagri.fr
FDO	Avenue de Céret 13310 St-Martin-de-Crau	☎ 06 71 76 31 92	fdo13@yahoo.fr

Pour recevoir la lettre, vous devez adhérer à l'une des quatre structures (FDO 13, Bovin 13, GDS 13 ou le Syndicat Caprin) ou souscrire à un abonnement pour les personnes hors département ou non professionnelles. Pour tous renseignements : 04 42 23 86 46.

Co-directeurs de publication : Claude ROSSIGNOL, Rémy BENSON, Marion HASSINE, Juliette FANO, Elodie PORRACCHIA. Structures : Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, Syndicat Caprin des Bouches-du-Rhône, Fédération Départementale Ovine 13, Association Bovin 13, GDS des Bouches-du-Rhône. Rédacteurs : Fanny SAUGUET, Audrey SEIGNER, Sébastien ATTIAS, Tiphaine VERDOUX. Photos : Syndicat caprin, Maison de la Transhumance, Bovin 13, Hervé HÔTE / Agence Caméléon, GDS. Conception graphique et impression : Studio B - www.studiob-design.fr - 04 90 96 39 04. Tirage : 600 ex.